

FÉMINISTE TOI-MÊME !

CONCOURS 2020 CONCOURS DE DEFINITIONS

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 – ORGANISATION, OBJECTIFS

Pour la 7^{ème} édition, le Centre Librex et PointCulture vous proposent un concours de définitions autour des mots du féminisme.

Faites circuler ces mots, aidez à les rendre populaires en trouvant LA définition qui percute...

Les deux propositions qui seront choisies par le jury vaudront à leur auteur-es un abonnement d'un an à axelle magazine, le mensuel féministe belge, ou un an de prêt gratuit à PointCulture.

Les meilleures définitions permettront, qui sera consultable sur les sites Internet de PointCulture et du Centre Librex. Si la qualité des définitions reçues le permet, ce concours pourra inspirer la rédaction d'un glossaire sur les mots du féminisme, qui sera consultable sur les sites de PointCulture et du Centre Librex.

Une sélection des propositions sera exposée lors du Festival Féministe toi-même ! Les visiteuses et les visiteurs attribueront le prix du public. L'auteur-e du prix du public gagnera un bon d'achat de 100€ à la librairie Tultu.

ARTICLE 2 – PARTICIPANT(E)S

Ce concours est ouvert à toutes et tous.

ARTICLE 3 – DATE LIMITE DE PARTICIPATION

Les envois doivent nous parvenir pour le 4 novembre 2020 au plus tard.

ARTICLE 4 - THÈME

Preuve qu'en sept ans le monde a bien changé, de nombreux nouveaux concepts ont fait irruption dans le champ de la lutte. Parfois dans le registre de l'ironie, tantôt plus savants, la plupart du temps directement issus de l'anglais, ils ont en commun de forcer à nommer ce qui jusqu'alors restait de l'ordre de l'indicible. Et donc d'étendre le domaine de la lutte à des dimensions parfois inattendues mais jamais anodines de l'existence.

En attendant novembre, nous vous proposons donc de participer à la fabrication d'un glossaire commun, avec cette fois un concours de définitions autour des mots du féminisme. Faites circuler ces mots, montrez-vous mordant·e, didactique, drôle, percutant·e, politique et/ou poétique, aidez à les rendre populaires en trouvant LA définition qui percute.

La 7^{ième} édition de la journée « Féministe toi-même » aura lieu le samedi 14 novembre 2020 au PointCulture Bruxelles (145 rue Royale à 1000 Bruxelles).

Les six premières éditions de « Féministe toi-même ! » se sont déroulées grâce à la participation de :

AMAZONE, AWSA, AXELLE MAGAZINE, LA BARBE (FRANCE), LA LIBRAIRIE BARRICADE, LA CIE BILOXI 48, LE CENTRE LIBREX, LE CERCLE FÉMINISTE DE L'ULB, LA COLLECTIVE NOM PEUT-ETRE, ELLES TOURNENT/DAMES DRAAIEN, EYAD, LA MAISON DES FEMMES, FAM & LAW, LES FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES, FIREFEC - FORUM INTER-RÉGIONAL DES FEMMES CONGOLAISES POUR LE DÉVELOPPEMENT, GAMS - GROUPE POUR L'ABOLITION DES MUTILATIONS SEXUELLES, GARANCE, L'HÉRITAGE DES FEMMES, HUMAN ACTS, LADYFEST, L-SLAM, TERRE DES FEMMES, LA LIBRAIRIE TULITU, LA RUELLE, LA TROMPETTE DE CLIO, LES LILITHS, LINGEER, MARIAGE ET MIGRATION, LE MONDE SELON LES FEMMES, LES NUBIENNES, POINTCULTURE, RADIO PANIK, RAINBOW HOUSE, LE RIDEAU DE BRUXELLES, L'UNION DES FEMMES AFRICAINES, L'UNIVERSITÉ DES FEMMES, L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DU THÉÂTRE, VIE FÉMININE, LES WARRIORS POETS, ...

Entre ateliers ludiques, lecture, auto-défense, pochoirs, laboratoire vidéo, bar convivial, librairie, projections, théâtre, concert, DJ, ces journées se sont révélées riches en partage de pensées, d'images, de paroles. La prochaine se voudra tout aussi ouverte. Nous invitons d'ailleurs toutes les associations intéressées à nous contacter.

ARTICLE 5 – MODALITÉS DE PARTICIPATION ET RÉCEPTION DES PROJETS

Les définitions peuvent nous être envoyées jusqu'au 4 novembre 2020 (compris), à l'adresse, alexandra.garin@pointculture.be.

Ou par la poste à : **Alexandra GARIN – PointCulture**
Place de l'Amitié 6, 1160 Bruxelles

En plus de l'œuvre proposée, la candidature comportera les coordonnées complètes du/de la participant(e): nom, prénom, adresse mail, téléphone.

Chaque participant·e peut proposer autant de définitions qu'il le souhaite.

ARTICLE 6 – MODE DE SÉLECTION

Les propositions seront examinées par un jury composé des membres partenaires de cette Journée. Le jury est souverain.

ARTICLE 7 – PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Les participant-es seront avertis personnellement du choix du jury dans le courant du mois de novembre 2018.

ARTICLE 8 – DROITS D'EXPLOITATION ET CLAUSES RÉVOCATOIRES

Toutes les propositions transmises pourront être exposées durant la journée « Féministe toi-même ! » ou ultérieurement et ne seront pas assujettis à une rémunération. Le jury se réserve sur une présélection des définitions à exposer.

Les participant-es garantissent l'originalité de leurs propositions et acceptent de donner un droit d'exploitation, de diffusion aux associations participantes de la journée.

La sélection se fera d'une manière anonyme par le jury. Seule la secrétaire du concours, Alexandra Garin aura connaissance de l'identité des auteur-es.

Si le jury considère ne pas avoir suffisamment de propositions ou qu'aucune ne lui paraisse satisfaisante, le comité organisateur se réserve la prérogative d'annuler ce concours. En l'occurrence, aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être consenti aux participant-es du concours.

Toute personne participant à ce concours adhère automatiquement à toutes les clauses de ce règlement.



 pointculture